



Ministère de l'immigration,
de l'intégration,
de l'identité nationale
et du développement
solidaire

Infos migrations

Numéro 12 - novembre

Étude

L'immigration sud-asiatique en France : Discrète et exemplaire ?

Étude réalisée par **Christine Moliner, doctorante en anthropologie sociale au Centre d'Études de l'Inde et de l'Asie du Sud, EHESS, Paris.**

Les populations immigrées originaires des pays d'Asie méridionale (Inde, Pakistan, Sri Lanka et Bangladesh) figurent parmi les composantes les plus méconnues de la mosaïque sociale française. Pour remédier à cette lacune, une étude réalisée pour le compte du ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire s'est attachée à restituer la complexité de leurs parcours migratoires vers la France, la diversité de leurs appartenances religieuses, ethniques et nationales, ainsi que leurs différentes trajectoires d'intégration. Pour ce faire, trente entretiens approfondis ont été conduits avec des migrants primo-arrivants, leurs enfants et des professionnels du secteur médico-social.

I. Invisibilité sociale

L'immigration sud-asiatique en France échappe à la connaissance générale, sans doute du fait de la polarisation traditionnelle de la recherche française sur les populations anciennement colonisées du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, mais aussi à cause de son caractère récent et numériquement assez modeste (cf. Tableau infra).

Une grande confusion sémantique règne, dans l'usage courant, entre les termes hindou et indien. Or, rappelons-le, tous les Indiens ne professent pas l'hindouisme (beaucoup sont musulmans, chrétiens ou sikhs), et tous les hindous ne sont pas de nationalité indienne (en France, une majorité d'entre eux vient de Sri Lanka). En outre, ces deux termes sont souvent utilisés de manière interchangeable pour désigner, à tort, l'ensemble des personnes originaires d'Asie du Sud. Les migrants eux-mêmes peuvent jouer de cette confusion et de cette invisibilité relative, dans des processus de construction identitaire complexes, où se manifeste la volonté de se différencier d'autres populations immigrées stigmatisées.

II. Diversité des parcours migratoires et des profils socio-économiques

Les populations immigrées originaires d'Asie du Sud ont suivi des trajectoires migratoires variées. Il convient de distinguer les populations francophones liées à la France par un passé colonial commun (Pondichériens, Indo-Vietnamiens, Indiens de Madagascar, Indo-Mauriciens) des migrants originaires d'Inde du Nord, du Pakistan, du Bangladesh et du Sri Lanka, qui eux n'ont aucune familiarité avec la société d'accueil.

Pour les premiers, l'ancienne puissance coloniale s'impose, dès les années 1950, comme une destination « naturelle », souvent au terme d'un parcours migratoire multiple : c'est le cas par exemple des Indo-Vietnamiens, ces Indiens des anciens comptoirs français, qui ont accompagné la conquête coloniale française de l'Indochine, y ont fait souche, avant d'être rapatriés en métropole au moment des indépendances.

Pour les Indiens du Nord, les Pakistanais, les Bangladais et les Sri Lankais, en revanche, la France devient plus tardivement une destination de substitution, lorsque la Grande Bretagne a commencé dans les années 1970 à fermer ses portes à l'immigration en provenance du Commonwealth. La France ayant alors mis un terme à l'immigration de travail, beaucoup de primo-arrivants connaissent une période de clandestinité. A partir de la décennie suivante, l'asile politique joue un rôle croissant dans les flux migratoires des Indiens du Nord (les sikhs) et surtout

L'auteur :

Christine Moliner

Doctorante au centre d'Études de l'Inde et de l'Asie à l'EHESS

christinemoliner@gmail.com

des Tamouls sri lankais. A cette hétérogénéité des parcours migratoires s'ajoute la diversité des profils socio-économiques des migrants, allant des cadres supérieurs aux vendeurs de marrons à la sauvette, avec une prédominance numérique des migrants peu ou pas qualifiés, essentiellement d'origine rurale (car la France reste peu attractive pour les migrants sud-asiatiques très qualifiés). Ce profil est majoritaire chez les populations non-francophones, venues directement d'Asie du Sud, qui rencontrent des difficultés d'intégration spécifiques, et sur lesquelles porte l'essentiel de cette étude.

Tableau : Populations d'origine sud-asiatique, par pays de naissance

Pays de naissance	Ensemble			Hommes			Femmes		
	Ensemble	Français par acquisition	Étrangers	Ensemble	Français par acquisition	Étrangers	Ensemble	Françaises par acquisition	Étrangères
Maurice	29 950	18 950	11 000	11 950	7 450	4 500	18 000	11 500	6 500
Bangladesh	3 300	700	2 600	2 200	450	1 750	1 100	250	850
Inde	27 700	15 900	11 800	14 000	7 700	6 300	13 700	8 200	5 500
Pakistan	16 300	5 300	11 000	9 950	3 450	6 500	6 350	1 850	4 500
Sri Lanka	32 900	12 100	20 800	17 100	6 600	10 500	15 800	5 500	10 300

Source : Insee, recensement de la population 2006.

III. Implantation géographique et itinéraires résidentiels

L'implantation spatiale des immigrés sud-asiatiques se caractérise par son extrême concentration géographique sur le territoire français. Hormis quelques foyers d'implantation en province (Strasbourg, Bordeaux, Lyon, Toulouse, Marseille), liés à une présence estudiantine et à l'ouverture de restaurants indo-pakistanaï, la très grande majorité des Sud-Asiatiques vit en Île-de-France (principalement en Seine Saint-Denis et dans le Val d'Oise) ou à proximité (dans l'Oise et dans l'Eure). S'y sont développés des quartiers à forte population sud-asiatique, comme à La Courneuve, Sarcelles, Dreux et Creil et des enclaves commerçantes, qui contribuent à faire reculer l'invisibilité de ces populations. On observe une nette dissociation entre les lieux d'activité professionnelle et commerciale et les espaces résidentiels. Le quartier parisien de la Chapelle incarne bien ce phénomène : il constitue pour les Tamouls sri lankais un lieu central, espace de travail, d'échange commercial et de socialisation (à travers les nombreuses associations culturelles et culturelles qui y ont élu domicile), sans pour autant être un lieu de résidence.

Les trajectoires résidentielles des Sud-Asiatiques semblent se distinguer en plusieurs points de celles des autres populations immigrées :

- Les primo-arrivants sud-asiatiques sont absents des foyers de travailleurs, ce qui s'explique par la prise en charge avant tout communautaire du logement des nouveaux arrivants.

- Ils sont également peu représentés dans le logement social, à l'exception toutefois de quelques zones de forte implantation. L'accession à la propriété semble plus rapide chez les Sud-Asiatiques, pourtant arrivés plus tardivement que les autres immigrés. Outre qu'elle est fortement valorisée comme symbole de réussite et marque de statut social, l'acquisition d'un logement représente également pour des familles aux revenus modestes une des seules manières de constituer un capital transmissible à leurs enfants. C'est donc une priorité qui mobilise les réseaux d'entre-aide familiale et communautaire (prêts d'argent, garanties bancaires, participation à la rénovation d'un logement...).

De fait, l'entre-aide communautaire basée sur la notion de réciprocité joue un rôle clé dans les parcours socio-résidentiels des migrants sud-asiatiques de la première génération.

Qu'entend-on par Asie du sud ?

Le terme d'Asie du Sud (on parle également d'Asie méridionale ou de sous-continent indien, à ne pas confondre avec l'Asie du Sud-est) désigne les pays issus de la décolonisation de l'Empire britannique des Indes, c'est-à-dire l'Inde, le Pakistan, le Sri Lanka, le Bangladesh, le Népal, les Maldives et le Bhoutan. Ont été exclus de cette étude les ressortissants du Népal, des Maldives et du Bhoutan, très peu nombreux en France. En revanche, des populations originaires de pays qui n'appartiennent pas à cette aire géographique ont été incluses, en provenance de l'île Maurice, de Madagascar et du Vietnam, puisqu'il s'agit de descendants de migrants indiens établis depuis le 19^e siècle.

IV. Des difficultés spécifiques liées à la maîtrise de la langue française

Contrairement aux migrants liés à la France par un passé colonial, les Indiens du Nord, les Pakistanais, les Bangladais et les Sri Lankais sont des populations non-francophones, qui rencontrent de sérieuses difficultés d'apprentissage du français. Plusieurs années après leur arrivée en France, une majorité des primo-arrivants interrogés maîtrise mal la langue de leur pays d'adoption, dans des proportions variables selon l'âge d'arrivée en France, le niveau d'éducation dans le pays d'origine, la nationalité du conjoint, le lieu de résidence... Alors même qu'elles suivent davantage de formations linguistiques, les femmes de la première génération éprouvent plus de difficultés à s'exprimer en français que les hommes : cela s'explique par un niveau d'éducation inférieur aux hommes dans le pays d'origine, un plus grand repli sur la communauté d'appartenance et un faible taux d'activité professionnelle.

Cette faible maîtrise de la langue du pays d'accueil, ainsi que le séjour irrégulier pour beaucoup de primo-arrivants renforcent la dépendance des migrants à l'égard de leur communauté d'origine. Ils entrent dans des relations de solidarité et de réciprocité qui marquent fortement leur parcours migratoire.

V. Éducation et insertion professionnelle

Parcours scolaires et rapport à l'école

De manière générale et contrairement aux perceptions courantes, à niveau socioprofessionnel équivalent, les élèves d'origine étrangère réussissent mieux à l'école que les autres élèves. Leurs familles s'investissent davantage dans l'orientation et la scolarité de leurs enfants, et ont plus d'ambition et d'attentes à l'égard de l'école, qu'elles perçoivent comme l'instrument principal de la réussite de leur projet migratoire.

Les parcours scolaires des élèves sud-asiatiques sont tout d'abord marqués par les difficultés liées à leur non-francophonie initiale, plus ou moins difficiles à résoudre selon l'âge d'arrivée en France, ce facteur s'avérant déterminant dans la réussite scolaire, puis dans l'insertion professionnelle. Ainsi, chez les adolescents arrivés après 12 ans, on peut observer une sortie rapide et sans diplôme de l'école, et une entrée précoce sur le marché du travail, souvent dans l'entreprise ou le commerce familial. Chez ceux arrivés plus tôt (qui sont aujourd'hui de jeunes adultes), les filières courtes (comptabilité-gestion, informatique, secrétariat) sont pour le moment privilégiées, mais un processus de diversification et de prolongation des parcours scolaires semble s'amorcer.

La question des rapports avec l'institution scolaire renvoie non seulement à l'investissement des parents dans la scolarité de leurs enfants mais également au poids des catégorisations (négatives ou positives) au sein de l'école. Plusieurs enquêtés de la deuxième génération ont insisté sur le rôle joué par certains enseignants dans leur réussite scolaire et sur le fait que, globalement, l'institution scolaire semble porter un regard positif sur les élèves sud-asiatiques et leurs familles – perçus comme des « immigrés modèles ».

Insertion professionnelle

Dès leur arrivée en France, les Sud-Asiatiques ont massivement investi le secteur des services et l'économie informelle, à la différence des vagues migratoires précédentes employées dans l'industrie. Ils se concentrent aujourd'hui dans trois secteurs d'activité : le commerce ethnique qui se développe et se diversifie, en particulier dans les enclaves commerçantes de La Chapelle et de Strasbourg Saint-Denis, à Paris, la confection, concentrée dans le quartier parisien du Sentier, et la sous-traitance dans le bâtiment.

L'insertion professionnelle des primo-arrivants non-qualifiés se fait dans le cadre de cette économie ethnique, souvent informelle et tout au long de leur parcours professionnel, ils continuent à s'appuyer sur les réseaux communautaires. C'est bien sûr le cas à l'arrivée, pour trouver un premier « petit boulot », puis de meilleures opportunités professionnelles (un emploi salarié, par exemple) et enfin lors du passage à une troisième étape du parcours professionnel, le travail indépendant. Fortement valorisé par les primo-arrivants sud-asiatiques, le travail « à son compte » permet d'échapper aux stigmates du statut peu valorisé attaché aux emplois qu'ils ont tout d'abord exercés. Il permet aussi d'échapper à la plus grande vulnérabilité au chômage dont souffre la main-d'œuvre immigrée. Enfin pour des migrants sans qualification professionnelle et fortement handicapés par le problème de la langue, c'est une des seules voies d'ascension sociale possibles.

La diaspora sud-asiatique dans le monde

Avec 40 millions d'individus (dont 25 millions pour les seuls Indiens), les Sud-Asiatiques de la diaspora sont plus nombreux que les expatriés chinois (35 millions) et leur dispersion géographique est supérieure. Une histoire migratoire ancienne les a conduits sur tous les continents : en Asie (Sud-est asiatique et Birmanie), Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande, Fidji), sur le pourtour de l'Océan indien (Réunion, Maurice, Madagascar), en Afrique de l'Est, dans le Golfe Persique, les Antilles, en Amérique du Nord et en Europe.

Leur poids démographique varie considérablement d'une région à l'autre. Certains pays abritent une forte population sud-asiatique en valeur absolue : c'est le cas des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de l'Afrique du Sud, de la Malaisie et de la Birmanie, de l'Arabie Saoudite et des Emirats Arabes Unis (plus d'un million de personnes dans chacun de ces pays). Dans d'autres pays, son poids démographique se mesure plutôt en pourcentage de la population totale. C'est ainsi qu'à l'Ile Maurice, les Sud-Asiatiques représentent 70 % de la population totale, 40 % à Trinidad et Tobago et 30 % sur l'Ile de la Réunion.

Conclusion

Par delà la diversité de leurs appartenances religieuses et nationales, ces populations partagent les mêmes représentations d'elles-mêmes comme minorité modèle. Le fait qu'elles semblent échapper aux stéréotypes négatifs frappant certaines populations originaires d'anciennes colonies ne les met pas à l'abri des pratiques discriminatoires qui touchent les autres populations immigrées et qui les relèguent encore pour une partie d'entre-elles au bas de l'échelle sociale. Ce que la société d'accueil peut interpréter comme un repli communautaire s'apparente en fait à une logique de survie de migrants peu qualifiés, ignorants tout de leur pays d'accueil, qui s'appuient sur les ressources et les solidarités de leur communauté d'appartenance pour faire face aux difficultés rencontrées tout au long de leur parcours d'intégration.

Carte de l'Asie du Sud et régions d'origine des migrants



Une mosaïque d'appartenances religieuses, ethniques et nationales

L'Asie du Sud présente un enchevêtrement d'appartenances religieuses et ethno-nationales. La partition de 1947 a divisé la province du Pendjab et du Bengale entre l'Inde et le Pakistan, puis la guerre d'indépendance de 1971 a donné naissance au Bangladesh.

-Premier groupe ethnique parmi les migrants en France : les Tamouls sont majoritairement sri lankais, mais aussi Indiens, de l'état du Tamil Nadu (en particulier de Pondichéry). Sur le plan religieux, ils sont principalement hindous, avec d'importantes minorités chrétienne et musulmane.

-Deuxième groupe ethnique : les Pendjabis sont en grande majorité d'origine pakistanaise (et dans ce cas musulmans), les autres étant d'origine indienne (et de religion sikhe).

-Les Bengalis, quant à eux, sont surtout originaires du Bangladesh (et majoritairement musulmans, mais également bouddhistes et hindous), une minorité d'entre eux étant de nationalité indienne (et hindous).

-Les Gujeratis sont tous d'origine indienne, hindous en majorité, avec une importante composante musulmane.

Pour en savoir plus : Invisible et modèle ? Première approche de l'immigration sud-asiatique en France, Christine Moliner, 2009, 96 p. Disponible sur le site du ministère de l'immigration.

L'ensemble des numéros parus est disponible et téléchargeable sur le site :

Immigration.gouv.fr/ressources/études-et-statistiques/publications

Directeur de publication : Jean-Patrick Bernard

Rédactrice en chef : Nicole Cadelin

Maquette : Evelyne Coirier

Infos migrations n° 12

Novembre 2009

Invisible et modèle ?

L'immigration sud-asiatique

Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire

101, rue de Grenelle
75323 Paris cedex 07

Tel : (33) 1. 70.38.24.62
Fax : (33) 1. 70.38.24.88